



*Communiqué de presse
Paris, le 28 avril 2016*

Les jeudis de l'emploi : une journée de recrutement en Île-de-France pour satisfaire les demandeurs d'emploi et les entreprises

Pôle emploi Île-de-France organise aujourd'hui, la 2^{ème} édition des *Jeudis de l'emploi*, dans ses agences. Le concept est simple : tous les derniers jeudis du mois, les agences Pôle emploi franciliennes se coordonnent et réalisent une journée de recrutement avec des employeurs et des demandeurs d'emploi. Artemis, Carglass, Carrefour, l'Hôtel Crowne Plaza Paris République, LCL, MAIF sont parmi les recruteurs présents. Des postes de vendeur, d'ingénieur, de commercial, d'agent de sécurité, de chef boucher, de conseiller clientèle en banque sont notamment proposés. Les demandeurs d'emploi peuvent visualiser l'ensemble des opportunités et postuler sur le site francilien de Pôle emploi.

Ce mois-ci, un tchat dédié à la prime « embauche PME » avec la Direction régionale des entreprises, de la consommation du travail et de l'emploi (Direccte) est organisé de 12h à 13h en direction des entreprises de moins de 250 salariés.

La satisfaction des demandeurs d'emploi et des employeurs comme priorités

Pôle emploi s'est engagé dans un plan de formation important en Île-de-France conjointement avec le conseil régional dans l'optique de satisfaire au mieux employeurs et demandeurs d'emploi, dont le taux de satisfaction vis-à-vis de Pôle emploi est de 65 %. Ce plan ambitieux permet d'ouvrir 118 000 places de formations supplémentaires en Île-de-France avec pour objectif le retour à l'emploi des demandeurs. Les *Jeudis de l'emploi*, événement mensuel réunissant demandeurs d'emploi et employeurs tous les derniers jeudis du mois, assure également cet objectif en mettant en lumière les opportunités d'emploi au travers de cette journée de recrutement sur l'ensemble de la région.

Un tchat spécial prime « Embauche PME » avec la Direccte de 12h à 13h

Pôle emploi Île-de-France, en partenariat avec la Direccte d'Île-de-France, organise un tchat dédié à la prime « *Embauche PME* » mesure permettant de faciliter l'embauche dans une entreprise de moins de 250 salariés, le 28 avril de 12h à 13h. Les experts de la Direccte et de Pôle emploi répondront aux questions des entreprises autour de cette mesure permettant de

faciliter l'embauche dans une entreprise de moins de 250 salariés. Posez-vos questions ici : <http://bit.ly/1U8zd1T> .

Une organisation efficace au service de l'emploi

Depuis janvier 2015, Pôle emploi Île-de-France a mis en place des « conseillers à dominante entreprise » dédiés en grande partie à la relation avec les employeurs. **Ils sont aujourd'hui au nombre de 600**. Ces conseillers spécialisés ont prospecté, identifié les besoins des employeurs, qualifié les offres d'emploi et ont invité les recruteurs à rencontrer des demandeurs d'emploi au cours d'entretiens de recrutement rapides (« job datings ») **ce jeudi 28 avril** au sein de leur agence de proximité. Grâce à la prospection de ces conseillers, le nombre d'offres en CDI et en CDD collectées auprès des établissements progresse respectivement de 43 % et de 29 % (France entière).

Les demandeurs d'emploi peuvent visualiser les opportunités des *Jeudis de l'emploi* et postuler sur le site francilien de Pôle emploi <http://bit.ly/1U8TOUa> . Avec cette opération, Pôle emploi Île-de-France œuvre à faciliter et à multiplier les rencontres entre demandeurs d'emploi et employeurs et donne un rendez-vous mensuel incontournable.

Pour assister à une opération dans une agence de la région, merci de prendre contact avec :

Contact Presse

Christian Yombe

01 55 85 22 25/06 23 52 48 56

christian.yombe@pole-emploi.fr

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>